

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 octobre 2012

Le jeudi 25 octobre 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Josette PICHOT, Loïc JORRE, Hervé GOUGEON, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2012

II. PROJETS EN COURS

III. COMMUNAUTE DE COMMUNES

IV. VENTES TERRAINS ET BIENS

V. REVALORISATION TARIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VI. REVALORISATION TARIF BASCULE

VII. LOCATION PRECAIRE JEAN DEROUET

VIII. ASSOCIATIONS

IX. OPERATION ECONOMIE D'ENERGIE

X. VOIRIE

XI. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2012

II. ALSH

- ✓ Remplaçant de Nicolas SAGET, Florent SEVIN, le nouveau directeur du centre de loisirs, se présente au conseil municipal. En poste, depuis le 11 octobre, il travaille dans l'animation depuis cinq ans. Vous pouvez le joindre au 06 09 53 52 77.

Le conseil municipal lui souhaite une belle réussite professionnelle à Commer.

- ✓ **Signature du C.E.J (Contrat Enfance Jeunesse)**

Délibération : Le conseil municipal autorise le maire à signer le CEJ avec la CAF et la MSA.

III. PROJETS EN COURS

- ✓ **Clocher**

Après ouverture des plis, le choix des entreprises se porte sur les entreprises suivantes :

Pour la maçonnerie : la Société TPR de Saint Berthevin, pour un montant de 16 397 € HT.

Pour la charpente : SARL TRAVERS LUTELLIER, de Cossé-le-Vivien pour un montant de

→ 91 780 € HT, auquel il faut ajouter 9 090,00 € pour les options 1, 2, 3, 5 et 6 qui ont été retenues.

Les travaux débuteront pendant l'hiver et dureront environ quatre mois.

Un dossier « Patrimoine de France » est ouvert pour pouvoir accueillir des dons en commune et permettre la défiscaliser.

✓ **Plaine de jeux**

Les appels d'offres vont être lancés.

✓ **Salon de coiffure**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a donné un avis favorable pour l'étude de faisabilité économique et financière pour la réhabilitation des locaux afin d'accueillir un salon de coiffure.

Les employés municipaux ont commencé à démolir l'intérieur.

✓ **Cimetière**

Les employés ont nettoyé les murs.

Des devis sont en cours pour le rejointement du mur intérieur.

Mise en place du jardin du souvenir, cavurnes, cases...

Un règlement intérieur a été élaboré (voir annexe)

Proposition de tarifs :

• **Tombes** : Concession 15 ans : 50 € ou 30 ans : 100 €

• **Columbarium** :

- Caverne* : 230 € + Concession 15 ans : 166 € (= 396 €) ou 30 ans : 328 € (= 558 €)

- Case* : 695 € + Concession 15 ans : 166 € (= 861 €) ou 30 ans : 328 € (=1023 €)

*Caverne : petit caveau enterré pouvant contenir 4 urnes.

*Case : colonne pouvant recevoir 3 urnes maximum

• **Jardin du souvenir** :

- 10 € pour la dispersion des cendres

- 20 € si plaque ou inscription sur le pupitre (la gravure est à la charge de la famille)

Délibération : Le conseil municipal autorise l'application de ces tarifs.

IV. COMMUNAUTE DE COMMUNES

✓ **Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2011 sur**

Le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

✓ **Extension** du périmètre de la Communauté du Pays de Mayenne à la commune de Saint-George-Buttavent au 1er janvier 2014

Délibération : Le conseil municipal autorise l'entrée de la commune de Saint-Georges- Buttavent dans la Communauté de communes du Pays de Mayenne.

✓ **Transports**

Prise de la compétence par la Communauté de Communes.

V. VENTES TERRAINS ET BIENS

- ✓ **Vente terrain** (ancien terrain appartenant à M. Constant FERRÉ), **parcelle n° B 1565** d'une superficie de 903 m² pour un montant de 45 € TTC le m².

Une réservation a été faite par Monsieur et Madame PESLIER. La vente sera signée fin d'année.

Délibération : Le conseil municipal autorise la signature de la vente.

- ✓ **Terrain (anciennement DRUGEON) parcelle n°B 784**

Une négociation est en cours avec le C.I.L.

- ✓ **Maison DRUGEON**

Mise en vente de la maison et de la dépendance, d'une superficie d'environ 700 m²

Une estimation par Zambon Immobilier est en cours.

- ✓ **Garage au 20, Rue des Tisserands.**

Signature de l'acte de vente le lundi 29 octobre 2012 à Martigné.

VI. REVALORISATION TARIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les tarifs de 2011 sont reconduits en 2012.

Pour mémoire : Abonnement : 28 € / Consommation : 0,75 € le m³.

VII. REVALORISATION TARIF BASCULE

Pour mémoire, coût des réparations sur la bascule :

Année 2011

Année 2012

3 200,16 € TTC

2 322,63 € TTC

Facture de 1 543,44 € + devis en cours 779,19 €

Tarif 25 € pour les habitants de Commer

35 € pour les habitants hors Commer

Délibération : Le conseil municipal autorise la revalorisation de ces tarifs.

VIII. LOCATION PRECAIRE JEAN DEROUET

Le montant de la location est inchangé depuis 2004 : 1036 €.

Délibération : Le conseil municipal vote le maintien de cette somme.

IX. ASSOCIATIONS

- ✓ **Association Jeunes Commerçois**

Election d'une nouvelle présidente : **Melle Céline LELIEVRE.**

✓ **ADMR**

Changement de nom : **ADMR du Pays de Mayenne.**

- Rapprochement ADMR Commer qui regroupe Belgeard, Commer, Martigné sur Mayenne et Moulay et l'ADMR de Contest qui regroupe Contest, Parigné-sur-Braye, Placé, Saint-Baudelle et Saint-Georges-Buttavent. Les Conseils d'administration sont d'accord. La fusion est prévue pour janvier 2013 sous le nom **ADMR du Pays de Mayenne.**
- Objectif de ce regroupement : Optimisation des coûts de fonctionnement des associations locales ADMR et faire face aux manques de bénévoles.

X. OPERATION ECONOMIE D'ENERGIE

- ✓ **Prestation** de 640 € TTC pour 4 jours d'accompagnement (50 % d'aide du FEDER)
- ✓ **Mission Hotline:** accompagnement au suivi des saisies
- ✓ **Mission « logiciel »:** approfondissement du volet analyse des résultats pour les secrétaires et les élus référents.
- ✓ **Mission « Kit de mesure » :** prêt de kit de mesure permettant de mesurer la consommation d'eau et d'électricité.
- ✓ **Missions complémentaires :**
 - Option 1 :* aide à la réalisation de fiches de suivi du patrimoine bâti
 - Option 2 :* réunion de sensibilisation des utilisateurs des bâtiments : associations, Conseil municipal, équipes pédagogiques des écoles, etc.

Délibération : Le conseil municipal accepte la reconduction de cette opération.

XI. VOIRIE

- ✓ **Chemins ruraux liés à la RN 162**
- ✓ **Chemins ruraux communaux** Afin de proposer un appel d'offre commun pour les travaux liés à la RN 162 pour les communes de Moulay, St Fraimbault de Prières et Commer. Moulay et Commer allons rajouter à cet appel d'offre nos besoins communaux:

ESTIMATIF DES TRAVAUX

COMMUNES	RN 162	Commune
COMMER	126 010,56 €	En cours
MOULAY	197 483,52 €	De chiffrage
St FRAIMBAULT	2 296,32 €	

Rappel : les travaux effectués pour la RN 162 sont pris en charge par l'Etat.

- La commune de Commer se charge du lancement des offres
- Les descriptifs seront préparés par la DDT de Laval pour la RN 162 et par la DDT de Mayenne ATESAT pour les besoins communaux

XII. QUESTIONS DIVERSES

✓ **Virade de l'Espoir** : 3 840 €, en augmentation par rapport à l'an passé. Bravo pour cette organisation.

✓ **Sécurité incendie**

Changement de contrat pour l'extincteur à partir du 1er janvier 2013. La société EUROFEU remplacera la société SICLI.

La différence du coût est d'environ 100 € pour la même prestation.

Besoin de plan d'intervention et plan d'évacuation pour les bâtiments suivants: école, salle des Lilas, mairie.

Budget prévisionnel de 750 € à 800 €.

✓ **Marquage au sol** : cour de l'école et parking. En attente devis de Sima-Ouest

✓ **Extension réseau électrique** de 66m à « La Chapellière » pour M. LAUMONNER.

✓ **Admission en non-valeur**

Le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur des impayés d'un montant de 393,28 € et de 337 € (de 2003 à 2009).

✓ **S.P.A.T**

C'est un rapport réalisé par un médecin du travail pour les collectivités. Ce document administratif complet analyse chaque poste de travail.

Conclusion : les conditions de travail à Commer sont satisfaisantes. L'idéal serait de mettre à disposition des vestiaires pour les employés (agents techniques).

✓ **Boulangerie** :

Le conseil municipal souhaite une belle réussite à Angéline et Erwan.

Il est 22h40, la séance est levée.